

Mesures prises par les Universités francophones belges pour l'accueil, l'encadrement
et l'accompagnement des élèves moins valides.

N° 6002

L'action des universités francophones belges en faveur de leurs étudiants handicapés
(Cours du jour).

1. Université de Mons-Hainaut, Place du Parc, 20,
7.000 MONS.
Tel : 065/37 31 11
37 30 14

Des structures d'accueil et de soutien ont été mises en place pour les étudiants handicapés, notamment pour les étudiants à audition, vision (ou motricité) déficientes. Elles assurent entre autres :

- l'assistance aux cours, l'interprétation, la lecture assistée dans les différentes bibliothèques de l'université, le tutoring, des séminaires de travail complémentaires, l'élaboration de matériel d'étude adapté (Syllabus restructurés et annotés, agrandissement de textes écrits et des schémas, transcription en braille, enregistrements sonores). Existence de Kots adaptés au handicap.
- Sont également prévus : un cours de cued speech assisté par ordinateur, une initiation à la langue des signes, une médiathèque spécialisée, assistance lecture labiale

Ces structures d'accueil et de soutien sont :

- l'ASBL "Les Cèdres", Avenue Maistriaux, 7000 MONS - Tel : 065/373.373. Prof MARCO .

Il s'agit d'un centre de recherche et d'action de l'Université de Mons-Hainaut, en faveur de personnes à besoin spécifique. L'ASBL fonctionne en étroite collaboration avec les différents services de l'Université et les enseignants concernés. L'aide pédagogique est fournie par l'ASBL. Personnel de l'ASBL : licenciés en sciences mathématiques, physique, chimie, biologie, logopèdes, techniciens audiovisuels. L'aide psycho-pédagogique est assurée par une psycho-pédagogue. Enfin, le service social de l'Université intervient pour procurer un logement adapté.

Personnes bénéficiaires de l'aide de cette ASBL : tout étudiant handicapé terminant un cycle d'études secondaires et souhaitant poursuivre des études quelles qu'elles soient (L'inscription à l'Université de Mons-Hainaut n'est pas obligatoire)
L'étudiant doit être reconnu par l'AWIPH ou par tout autre organisme équivalent
Les prestations intellectuelles de l'équipe d'aide sont gratuites pour les étudiants inscrits à l'Université de Mons-Hainaut.

- Service d'aide sociale de l'Université : 4, ruelle du Cerf Blanc, 7000 MONS
Tel : 065/37 30 95
- Centre d'information et de counselling : 4, ruelle du Cerf Blanc, 7000 MONS
Tel / 065/37 30 96 ---) encadrement des élèves handicapés

2. Faculté polytechnique de Mons, rue de Houdain, 9, MONS.
Tel : 065/37.40.01.

Aucune disposition permanente n'est prise à l'intention des étudiants handicapés. Eventuellement, l'ASBL "Les Cèdres" peut intervenir.

3. Facultés universitaires catholiques de Mons
FUCAM, 151, Chaussée de Binche, 7000 MONS.

Tel : 065/32.32.11.

4. Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, rue de Bruxelles, 61, 5000 Namur

Tel : 081/72 40 00

Service social :

081/72 50 80 ou 81

5. Faculté universitaire des Sciences agronomiques

Passage des Déportés, 2
5030 GEMBLoux.

Tel : 081/62.21.05

6. Fondation Universitaire Luxembourgeoise

Avenue de Longwy, 185
6700 ARLON.

Tel : 063/230.831

Le campus est équipé:de quelques plans inclinés
une passerelle élévatrice reliant deux niveaux et permettant
l'accès aux auditoires

La FUCAM a le projet de réfléchir aux solutions adaptées aux étudiants porteurs d'un handicap (Lettre du 28.3.1997 du Recteur, Monsieur JOMAUx Franz)

Remarque : les Services spécifiques de l'Université Mons-Hainaut peuvent intervenir.

Quelques uns des logements appartenant à l'Université sont conçus pour l'hébergement des personnes handicapées; les adaptations se situent au niveau des toilettes et salles de douches. Des ascenseurs sont également mis à disposition.

Les entrées des différentes facultés sont aujourd'hui aménagées pour permettre l'accès des personnes handicapées voiturées.

Accompagnement dans la vie académique : voir professeur MERCIER du Département de psychologie (081/72.43.99 ou 96).

Le service social de l'institution est chargé de la coordination de l'accueil et de la recherche de solutions adaptées au cas par cas, aux étudiants handicapés

Jusqu'il y a peu, aucune adaptation des bâtiments n'avait pu être envisagée du fait de l'origine de la majorité des bâtiments de la Faculté (Ancienne abbaye bénédictine reconstruite de 1762 à 1785). Depuis septembre 1996, un nouvel auditoire accueille les étudiants de première candidature. L'aménagement de cet espace permet l'accès à des étudiants voiturés.

Tous les auditoires sont accessibles aux personnes handicapées mais il n'existe pas d'ascenseur pour accéder aux salles du second étage

La Fondation Universitaire Luxembourgeoise organise des études de troisième cycle, axées sur l'environnement. Cet organisme possède une maison pour étudiants, une seconde est en construction, mais ces bâtiments ne sont pas adaptés aux personnes handicapées. Pas de service social

7. Facultés Universitaires Saint Louis

Boulevard du Botanique
43, 1000 Bruxelles.

Tel : 02/211.78.11.

Service social :
02/211.78.14.

8. Institut de Médecine
Tropicale Prince Léopold

Nationalestraat 155
2000 ANTWERPEN.

Tel : 03/247.66.66.

9. Université Catholique
de Louvain, rue des
Wallons 10, Louvain-la-
Neuve 1348.

Tel : 010/47.20.02.

Organise des cours universitaires le jour et à horaire décalé.

- Un certain nombre de locaux ne sont accessibles que par des escaliers.
- La Faculté ne possède pas de logements adaptés. Jusqu'à présent, cette Institution a accueilli très peu d'étudiants handicapés.

- Aucune disposition spéciale n'est prise pour l'accueil des étudiants handicapés.
- L'Institut dispose d'un ascenseur et d'une toilette pour handicapés.

- Personne contact : Mr Michel LEDENT (010/47.33.94), Mme DRUART (010/47.88.95): assurent la coordination des aides en faveur des étudiants ayant un handicap et poursuivant des études à l'U.C.L. (Personnes en voiturettes, malvoyantes ou aveugles).

- ASAL-Handicap (010/47.20.02) (010/47.24.36.)
Fait partie de l'ASBL ASAL (Association des services d'aide de Louvain-la-Neuve) qui regroupe :

- le service social de l'UCL, le service d'aide psychologique et le service d'orientation

ASAL-Handicap favorise l'accès aux différents services et cours pour les élèves déficients visuels et auditifs, notamment par l'accompagnement pédagogique (Aide pour la transcription des cours, la répétition ...)

Pour les élèves handicapés moteurs, l'ASBL ASAL assure :

- la recherche et l'adaptation du logement
- la constitution de petits groupes d'étudiants qui habitent avec un élève handicapé moteur et le prennent en charge sur base volontaire et gratuite (Kots à projets). Une bonne dizaine de kots à projets existent sur le site
- une ASBL d'aide à la vie journalière est en gestation

Réseau piétonnier accessible aux voiturettes pour handicapés propulsées normalement et aux voitures électriques

U.C.L. Louvain-la-Neuve (Suite)

A.S.B.L. Phénix (Tel : 010/47.88.95.) :

- sensibiliser la population aux obstacles que rencontrent les personnes handicapées dans la vie de tous les jours
- avec le concours du Service d'aides de l'UCL : permettre aux étudiants moins valides de s'intégrer de façon autonome sur le site de Louvain-la-Neuve.
Ex : les malvoyants peuvent bénéficier des conseils d'accompagnement pédagogiques dans l'utilisation du matériel qui leur permet de prendre des notes de cours

U.C.L., Site de Bruxelles
Bâtiment La Mairie, Pro-
manade de l'Alma 31,
1200 Bruxelles.
Tel : 02/764 41 31.

Ce site regroupe les facultés de médecine, dentisterie et pharmacie
Service social : Mme MOUFFE 02/764.41.49. Les Services de Monsieur Michel LEDENT,
U.C.L. Louvain-la-Neuve peuvent intervenir.

10. Faculté Universi-
taire de théologie pro-
testante de Bruxelles

Rue des Bollandistes 40
1040 Bruxelles.
Tel : 02/735.67.46.

Cette Faculté a accueilli, à plusieurs reprises, des étudiants handicapés.
Le bâtiment dispose d'un ascenseur permettant un accès aisé aux étages et des
sanitaires relativement spacieux.

Pas de Service social institué comme tel, mais le Secrétariat de la Faculté joue
un rôle social. La faculté ne possède pas de kots d'étudiants adaptés.

La Faculté occupe un seul bâtiment, fréquenté par 170 étudiants.

11. Université de Liège
Place du 20 août, 7
4.000 Liège
Tel : 04/366.21.11.

Service Universitaire d'accompagnement des étudiants porteurs d'une déficience.
sensorielle ou motrice

Faculté de psychologie et des Sciences de l'Education, Boulevard du Rectorat 5 B32,
Sart Tilman LIEGE. Tel : 04/366.22.26 - 366.20.62.

Il existe un poste d'assistant chargé de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants déficients. Ce poste dépend du Service social et la personne est attachée au Service de psychologie et de pédagogie de la personne handicapée.

Réalisations :

- un lieu de parole permettant l'expression de problèmes particuliers à la situation de handicap
- il est prévu que l'étudiant se présente aux professeurs en expliquant ses compétences et limites et ce afin de faciliter la prise en compte des besoins de la personne handicapée
- "Les encadreurs" : ce sont des étudiants inscrits en dernière année ou des personnes ayant terminé leurs études récemment dans la faculté de l'étudiant moins valide. Souvent, l'étudiant handicapé rencontre des problèmes au niveau de la prise de notes de cours. Il dépend donc de ses condisciples, ce qui lui demande un travail de reformulation. L'un des rôles de l'encadreur sera donc d'aider l'étudiant handicapé à reformuler et éventuellement à comprendre les notes des autres élèves. Ces "Encadreurs" sont rémunérés par l'étudiant; celui-ci est remboursé à concurrence de 600 frs l'heure par l'AWIPH.
- Ce Service d'accompagnement est en relation avec :
 - le Service social universitaire
 - le Centre POUPLIN (Etudiants aveugles ou malvoyants)
 - l'Epée (Service social pour sourds et malentendants)
 - le CMAP : centre médical d'audiophonie
 - l'AWIPH
 - le Service de guidance des études

12. Université Libre de Bruxelles, Avenue F. Roosevelt, 1050, Bruxelles.

Tel : 02/650.21.11.

Service social :

02/650 20 14

650 20 24

Centre d'étude et de formation pour l'éducation spécialisée (CEFES)

Avenue F Roosevelt 50 - CP 122 - 1050 Bruxelles

Tel : 02/650 32 81, 02/650 92 30, 02/650 35 59 (Mme BIOT, psychologue)

Réalisations

- création "d' un lieu de parole", permettant à l'élève moins valide d'exposer des problèmes particuliers relatifs à sa situation de handicap
- il est prévu que l'étudiant se présente aux professeurs, en expliquant ses compétences et limites et ce afin de faciliter la prise en compte de ses besoins spécifiques. Pour les étudiants atteints de surdité, le professeur donnera cours en regardant son auditoire afin de permettre l'interprétation des mouvements des lèvres
- la programmation : possibilité pour les élèves handicapés de remettre les travaux à une date plus lointaine
- "les encadreurs" : ce sont des étudiants inscrits en dernière année ou des personnes ayant terminé leurs études récemment dans la faculté que fréquente l'étudiant moins valide. Souvent, l'étudiant handicapé rencontre des problèmes au niveau de la prise de notes de cours. Il dépend donc de ses condisciples, ce qui lui demande un travail de reformulation. L'un des rôles de l'encadreur sera donc d'aider l'étudiant handicapé à reformuler et éventuellement à comprendre les notes des autres élèves. Ces "encadreurs" sont rémunérés par l'étudiant; celui-ci est remboursé à concurrence de 600 frs l'heure par l'AWIPH
- une personne ayant une formation psychologique et pédagogique peut être désignée pour réfléchir aux adaptations nécessaires
- dans certaines facultés, une personne référente est nommée pour répondre aux questions des étudiants handicapés et les aider à résoudre des problèmes pratiques
- le CEFES collabore avec l'Université de Liège, Faculté de psychologie et des Sciences de l'Education, Professeur J.J. DETRAUW. Celui-ci travaille à l'ULB et à l'Université de Liège.

Licences universitaires à horaire décalé : accessibilité aux personnes handicapées

1. U.L.B., Rue du Débarcadère 179, Marcinelle
Tel : 071/44.72.66.

Licence en Sciences du travail, orientation développement social

L'accessibilité du bâtiment est adaptée aux personnes à mobilité réduite

Remarque : quelques cours se déroulent à Couillet, Domaine de Parentville (Site accessible aux personnes handicapées et à l'ULB, Site de Nivelles, également accessible à nos citoyens moins valides.

2. Centre universitaire de Charleroi (CUNIC)

1b, Avenue Général Michel, Charleroi.
Tel : 071/ 32 74 51
31 46 10

Trois salles de cours sont situées au rez-de-chaussée. Une rampe d'accès a également été installée à l'intention des étudiants se déplaçant en chaise roulante afin de franchir les marches séparant la cour des bâtiments de cours

Cours dispensés : formations universitaires et post-universitaires organisées en horaire décalé (voir brochure)

ULB : licence en sciences hospitalières

ULB et Université Mons-Hainaut : diplôme d'études spécialisées en biotechnologies

3. ASBL Interuniversitaire

Boulevard Joseph II, 64
6000 CHARLEROI.
Tel : 071/32 17 90.

Il s'agit de licences universitaires organisées à horaire décalé à Charleroi par : la Faculté polytechnique de Mons, la Fucam, la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux.

- ingénieur civil en informatique et gestion
- licence en sciences de gestion
- diplôme d'études complémentaires en Sécurité, hygiène et Embellissement des lieux de travail
- diplôme d'études spécialisées en gestion totale de la qualité
- diplôme d'études complémentaires en gestion appliquée aux industries agro-alimentaires

Remarques : - seule la licence en sciences de gestion est accessible aux personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire de type court ou de type long. Les autres formations demandent au préalable un diplôme d'ingénieur civil, d'ingénieur industriel, d'ingénieur agronome ou de licence avec expérience en informatique ou en gestion.

- les salles de cours au rez-de-chaussée sont facilement accessibles aux personnes se déplaçant en voiturette. Le parking aux abords du bâtiment est aisé le soir.

4. Université de Mons-
Hainaut, Boulevard
Joseph II, 38-40
6000 Charleroi.
Tel : 071/ 31 99 94
31 71 59 et 32 17 90

Cours organisés :

- une première année de candidature en Sciences bio-médicales (Cours du jour)
- une première année de candidature en médecine (Cours du jour)
- une candidature en Sciences psychologiques et de l'éducation (Horaire décalé)
- une licence en Sciences de gestion, orientation entreprises (Horaire décalé) (1)
- un diplôme complémentaire en Sciences économiques, orientation informatique de gestion (Horaire décalé). (2)

Pour le point (1) : être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme de l'enseignement non-universitaire (Type long ou court de plein exercice ou être porteur d'un autre titre d'accès à l'enseignement universitaire et/ou faire valoir une expérience professionnelle de 2 ans.

Pour le point (2) : être porteur d'un diplôme d'ingénieur civil, de licencié en sciences économiques appliquées, d'ingénieur commercial, de licencié en sciences ou éventuellement d'un autre diplôme universitaire avec l'accord du comité d'admission.

Accessibilité des bâtiments pour les personnes handicapées : un ascenseur permet l'accès d'une personne handicapée à n'importe quel local (Ascenseur adapté)
Toilettes adaptées aux personnes handicapées et 3 emplacements de parking réservés aux élèves à mobilité réduite

Remarques : le Service d'aide sociale de l'Université Mons-Hainaut se déplace et organise plusieurs permanences le soir à Charleroi + action de l'ASBL Les Cèdres (Voir fiche Université Mons-Hainaut, cours du jour)

5. Université catholique de Louvain, site de Charleroi

Maison Lemaître, 6,
Boulevard Devreux,
6000 CHARLEROI.

Tel : 20 25 01
20 25 14

6. ULB, Site de Parent-ville, rue de Villers
227, 6010 COUILLET.
Tel : 071/60 02 61,
60 02 10 ou 11

Activités déployées :

- l'Université des Aînés organise des cycles de conférences ayant trait à l'art, l'histoire, la médecine ...
- La Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES)
Organise en horaire décalé la licence en politique économique et sociale
Conditions d'accès : posséder une formation de niveau équivalent à un diplômé de premier cycle universitaire (Graduat ou deux candidatures réussies) et une expérience sociale, économique ou politique. L'arrêt des études de plein exercice doit dater de quelques années. L'admission en 1ère licence est basée sur le dossier individuel de l'étudiant. En fonction du domicile des étudiants acceptés, un autre endroit de cours pourrait être recherché.

Accessibilité du bâtiment pour les personnes handicapées : des travaux sont actuellement en cours (Information téléphonique 5/1997).

Dispense des formations de 3ème cycle universitaire

- Cycle de formation pour cadres en management des exportations
- INEMAP (Institut européen de management public, rattaché à l'Ecole de Commerce Solvay)

Cet organisme assure et développe des formations de niveau universitaire pour les cadres des entreprises publiques, des administrations fédérales belges, pour les fonctionnaires des communes et de la Région Wallonne.

- formation en management communal
- centre de formation et de conseil en comptabilité communale
- formation en développement stratégique des cadres municipaux européens
- centre de formation en gestion des ressources humaines
- maîtrise en management des institutions de soins et de santé

Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées

Un ascenseur permet aux personnes à mobilité réduite de rejoindre les auditoires. Le bâtiment est équipé de toilettes adaptées aux moins valides. Le CEFES (Voir fiche ULB-Bruxelles) peut intervenir. En outre, un contact direct avec le coordinateur de la formation est conseillé pour trouver une réponse adéquate au problème posé.

7. ULB, Site de Nivelles

2, rue des Canoniers
1400 Nivelles

Tel : 067/21 85 29
21 79 51

Formations organisées :

- licence en sciences du travail, orientation gestion de la formation et de la transition professionnelle (1)
- licence en informatique et sciences humaines (2)

(1) accessible aux assistants et gradués sociaux, diplômés de l'enseignement supérieur non-universitaire et aux candidats universitaires

(2) accessible aux étudiants porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur non-universitaire et universitaire

Remarque : depuis 1996, il existe les formations pour obtenir les diplômes d'études complémentaires en informatique et sciences humaines du premier et du second cycle.

agrégation de l'enseignement secondaire supérieur en informatique et sciences humaines.

Accessibilité des bâtiments aux personnes moins valides :

des élèves handicapés ont déjà fréquenté ce site. Le campus est aménagé dans d'anciennes maisons et les cours se déroulent au rez-de-chaussée, endroit que peuvent atteindre les élèves handicapés moteur. Eventuellement, le CEFES peut intervenir (Voir fiche ULB-Bruxelles).



VILLE DE CHARLEROI

Echevinat

Solidarité - Citoyenneté européenne - Famille - Personne handicapée

MONTIGNIES/S/SAMBRE, le 9 juillet 1997

Ligue Belge de la Sclérose en
Plaques

Groupe documentation →

Zoning Artisanal -
rue des Linottes, 6
5100 NANINNE

*pour
Sambre et*

*Je accens
log¹ -*

Votre correspondant :
A. FERMEUSE
Réf : AB/FZ/FA/FG/63.97
Tél : 071/86.70.11-10

Madame la Directrice,

Suite à votre contact téléphonique du 4 courant avec Monsieur FERMEUSE l'un de mes collaborateurs, j'ai le plaisir de vous transmettre en annexe, l'inventaire des mesures prises par les Universités francophones belges pour l'accueil, l'encadrement et l'accompagnement des élèves moins valides.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

po L'Echevine de la Solidarité, de la
Citoyenneté européenne, de la Famille
et de la Personne Handicapée, *absente*

Aimée BIERNAUX.

Patrick ALART

Attaché de Cabinet

Responsable du Service Economat